

**Faculté de médecine de Paris /
Demours, fils. Mémoire de M.
Demours, fils, Docteur - régent de la
Faculté de médecine de Paris et
médecin - oculiste du Roi, en
survivance... [suivi de:] Rapport des
commissaires nommés par la Faculté
de médecine de Paris, pour examiner
un instrument inventé par M.
Demours, fils, & propre à faciliter la
section de la cornée dans l'opération
de la cataracte**

*Paris : De l'imprimerie de Quillau, 1784.
Cote : 90957 t. 1 n° 7*





M É M O I R E
DE M. DEMOURS, Fils,
DOCTEUR-RÉGENT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
Et MÉDECIN-OCULISTE DU ROI, en survivance.

Lû à l'Assemblée, dite 1^{er} Mensis, le 1^{er} Novembre 1784.

MESSIEURS,

Si l'opération de la Cataracte est brillante, elle est en même tems délicate & souvent très-difficile. La plus grande difficulté de cette opération consiste dans l'incision

A



M É M O I R E

de la Cornée ; & cette difficulté vient de l'extrême mobilité de l'œil , qui fuit du côté opposé à celui par lequel on introduit le bistouri dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse.

Tous ceux qui se sont occupés de cette partie importante de l'art de guérir , ont également senti combien il seroit avantageux de parvenir à fixer l'œil pendant l'incision de la Cornée. Ils ont vu que l'extrême mobilité de l'œil , étant la plus grande difficulté que présente l'incision de cette membrane , cette difficulté une fois vaincue , on éviteroit plus facilement de blesser l'Iris , accident qui entraîne quelquefois la perte de l'œil.

Vous savez , Messieurs , qu'on est obligé de faire un point d'appui à l'angle interne avec le doigt , lorsqu'on introduit le bistouri dans la Cornée par l'angle externe , suivant la méthode aujourd'hui le plus généralement adoptée.

Si on ne peut refuser des éloges à une manière si simple & si naturelle d'empêcher l'œil de fuir du côté du nez devant la pointe du bistouri , on ne peut en même tems s'empêcher de lui reprocher plusieurs inconvéniens. La surface du globe continuellement lubrifiée par une humeur légèrement visqueuse , glisse facilement sous le doigt , ce qui rend ce point d'appui quelquefois insuffisant : d'ailleurs cette compression en déterminant le Corps vitré , le Crystallin & l'Iris à se porter en avant,

force l'humeur aqueuse à s'échapper avant que la pointe du bistouri ait traversé la chambre antérieure ; il est bien difficile alors de ne point blesser l'Iris qui en s'avancant pour remplacer l'humeur aqueuse se présente devant la pointe de l'instrument. Ceux qui n'ont pas la plus grande habitude de cette opération , prennent dans ce cas le parti d'achever l'incision de la Cornée avec des ciseaux ; méthode qui doit être rejetée , parce que les meilleurs ciseaux ne coupent jamais la Cornée aussi nettement que le bistouri , & on reconnoît facilement dans la suite les endroits qui en ont été mâchés.

Feu M. Petit avoit imaginé un instrument connu sous le nom de *Speculum Oculi* , & M. Lecat en avoit fait exécuter un autre d'après la même idée. Ces instrumens, qui ne remplissoient qu'imparfaitement les intentions de leurs auteurs , ont été abandonnés à raison de la compression qu'il exerçoient sur le globe de l'œil. J'ai eu l'honneur de vous faire observer , Messieurs , qu'on devoit éviter avec le plus grand soin toute espèce de compression sur cet organe pendant l'incision de la Cornée.

L'inflammation que causoit inévitablement la double errhine de M. Berenger , dont il se servoit pour saisir la conjonctive , l'a fait rejeter. Tout instrument dont le but sera de piquer ou pincer la conjonctive causera nécessairement de la douleur & de l'inflammation à

A ij

M É M O I R E

une membrane qui jouit d'une sensibilité aussi exquise. Il n'y a que cette membrane transparente, connue sous le nom de *Cornée*, qui puisse être entamée sans douleur.

On ne s'est point servi d'une espece de tenettes que M. Pope implantoit aux extrémités supérieure & inférieure du diamètre vertical de la *Cornée*.

M. Poyet a proposé une aiguille tranchante par ses deux bords, & percée auprès de la pointe pour le passage d'une soie. Il a cru qu'on pourroit, après avoir traversé la chambre antérieure avec cet instrument, dégager la soie par le moyen d'un petit crochet, en soutenir les deux extrémités en forme d'anse d'une main pour avoir un point d'appui, & de l'autre achever la section de la *Cornée* avec le tranchant inférieur de l'aiguille. La théorie de ce procédé est ingénieuse : mais lorsque son inventeur a voulu mettre cet instrument en usage sur le vivant, il est convenu lui-même qu'il ne pouvoit être d'aucune utilité.

M. Pamard, qui exerce la Chirurgie à Avignon de la maniere la plus distinguée, a senti que le point d'appui devoit être fait du côté opposé à celui par lequel on introduit le bistouri dans l'œil. Il a imaginé en conséquence un instrument dont il implante l'extrémité faite en forme de trefle à l'endroit où la *Cornée* s'unit avec la sclérotique du côté du grand angle, tandis qu'il commence son incision du côté du petit

angle. La tige de cet instrument a une courbure pour s'accommoder à la convexité du nez. Le trefle de M. Pamard mérite des éloges : mais aujourd'hui son inventeur est presque seul à s'en servir. On lui a reproché que pour une opération si délicate, on étoit obligé de le tenir de trop loin, puisqu'on ne pouvoit le saisir qu'au-delà de la courbure destinée à recevoir le nez ; & que plus la force employée à faire agir un instrument étoit éloignée de son extrémité, plus son action étoit incertaine. On saigneroit moins sûrement, si on se servoit d'une lancette fort longue, que l'on tiendroit à deux ou trois pouces de la pointe, qu'en la tenant à dix ou douze lignes. Ajoutons à cette difficulté, que la main employée à le tenir, se trouvant occupée, on est obligé de faire abaisser la paupière inférieure par un aide, ce qui est très-génant pour celui qui opere.

M. Guerin a imaginé un instrument qui fait la section de la Cornée par le moyen d'un ressort, & qui en même tems fixe l'œil à l'aide d'une pointe. Cet instrument est très-ingénieux : mais on a trouvé qu'il étoit plus prudent de faire soi-même une section aussi délicate, que de l'abandonner à un instrument mis en action par un ressort.

J'ai senti, Messieurs, qu'il seroit avantageux d'avoir un instrument qui pût être tenu fort près du point où il doit agir, & qui n'empêchât pas d'abaisser la paupière inférieure avec l'extrémité du doigt *index* de la

6 M É M O I R E

main qui se dirigeroit. Je m'estimerois trop heureux si celui que j'ai eu l'honneur de vous présenter, vous paroïssoit réunir ces deux avantages.

Voyez la
Fig. 1.

Cet instrument est fabriqué d'une seule pièce en acier. Pour le décrire, on peut le supposer divisé en deux parties; l'une embrasse latéralement la troisième & la moitié de la seconde phalange du doigt *index*; l'autre est une petite tige pointue, de cinq lignes de longueur, & courbée en différens sens.

La première peut être considérée comme formée de deux branches longues de dix-huit lignes, & légèrement concaves pour s'accommoder aux convexités des parties latérales du doigt. Elles sont plus larges à leurs extrémités BB qui correspondent au milieu de la seconde phalange, qu'à l'endroit A où elles se confondent en se courbant pour s'accommoder à la convexité de l'extrémité du doigt. Cet endroit où elles sont continues jouit d'une certaine élasticité, afin que le doigt soit faisi entre les faces concaves des branches. Il n'a que deux tiers de ligne de diamètre: la largeur de chaque branche va ensuite en augmentant jusqu'à son extrémité B, où elle est de cinq lignes (1). C'est du milieu de cet endroit

(1) N. B. On peut donner plusieurs formes à cette partie de l'instrument, par exemple, celle d'un doigtier, ou d'une portion de canon; mais il faudroit alors avoir l'attention de laisser libre l'extrémité de la face inférieure du doigt *index* qui doit abaisser la paupière inférieure. Celle dont je donne la description m'a paru la plus simple & la plus facile à exécuter.

mince & élastique que s'éleve une tige pointue (*), (*) C. Fig. 1.
 de cinq lignes de longueur, & de la grosseur d'une
 épingle ordinaire. Cette tige à la moitié de sa lon-
 gueur est courbée à angle droit à gauche ou à droite,
 suivant l'œil auquel l'instrument est destiné. Son ex-
 trémité, à deux tiers de ligne de la pointe, est flé-
 chie du côté de l'œil, & en même temps un peu de
 bas en haut (en supposant l'instrument dans la position
 où il se trouve lorsqu'on est prêt à le mettre en usage). (*) Il est fa-
 cile de conce-
 voir cette le-
 gere inflexion
 que la plar-
 che ne pour-
 roit rendre dif-
 tinctement.
 L'inflexion qui approche de l'œil la pointe de la tige (*)
 facilite la sortie du bistouri qui a traversé la chambre
 antérieure de l'humeur aqueuse. Celle qui dirige cette
 extrémité un peu de bas en haut (*), me fournit un (*) D. Fig. 1.
 point d'appui dans ce sens lorsque j'acheve la section
 de la Cornée. Au moyen de la disposition de cette partie
 de l'instrument qui embrasse latéralement le doigt *index*,
 l'extrémité de ce doigt peut abaisser la paupiere infé-
 rieure, & en même temps diriger la tige dont la pointe
 doit piquer la Cornée dans un des points de son dia-
 mètre horizontal à la distance d'une ligne ou environ de
 la sclérotique, afin que la pointe du bistouri puisse sortir
 entre cette membrane (*) & la pointe de l'instrument (*) E. Fig. III.
 auquel on pourroit donner le nom d'*Ophthalmostat*.

On ne doit point appréhender que la pointe *Ophthal-
 mostatique* pénètre trop avant. Quelque aiguë que soit
 une pointe ronde, jamais elle ne pénètre aussi facilement
 que celle d'un bistouri bien affilé; aussi l'effort qu'elle a
 à soutenir est-il très-peu considérable. La pointe de

TRÔNE

8 MÉMOIRE DE M. DEMOURS, Fils.

l'instrument dont je me fers a été faite à la lime ; elle ne m'a jamais paru pénétrer plus de la moitié de l'épaisseur de la Cornée, ce qui équivaut à peine à l'épaisseur d'une carte à jouer. La légère piquûre faite par cette pointe ne cause aucune espece de douleur, & n'est jamais suivie d'aucun accident, la Cornée qu'elle pique étant absolument insensible.

On comprend aisément qu'il faut un de ces instrumens pour chaque œil, & que celui qui est destiné à l'œil gauche (*) doit être dirigé par le doigt *index* de la main gauche, & celui qui est destiné à l'œil droit (*) par le doigt *index* de la main droite.



RAPPORT



RAPPORT des COMMISSAIRES nommés par la
Faculté de Médecine de Paris, pour examiner
un instrument inventé par M. DEMOURS, Fils,
& propre à faciliter la Section de la Cornée
dans l'opération de la Cataracte.

Lû à l'Assemblée, dite 1^à Mensis, le 1^{er} Décembre 1784.

MESSIEURS,

VOUS nous avez chargés d'assister à la première
opération de la Cataracte que feroit M. Demours, Fils,
notre Confrere, à l'effet de constater l'utilité du nouvel
instrument qu'il vous a présenté, & de vous en rendre
compte.

Nous nous sommes transportés le 10 du même mois, à
onze heures du matin, dans la rue des Postes, où nous lui
avons vu opérer l'œil gauche de Madame la Comtesse de

B

Longueval. Il auroit été difficile de rencontrer un sujet qui pût mieux nous convaincre de l'utilité de ce nouvel instrument. En effet, la Malade, quoique persuadée que l'opération de la Cataracte n'est point douloureuse, ne put cependant vaincre sa frayeur lorsqu'elle en sentit les approches. Quelques instans auparavant, elle fut attaquée de palpitations de cœur inquiétantes; & lorsqu'il fallut l'opérer elle perdit presque entièrement la tête. Ses yeux furent continuellement agités de mouvemens convulsifs si précipités, que l'opération eût été impraticable sans le secours de ce nouvel *Ophthalmostat*. Ces mouvemens convulsifs de l'œil, qui dénotoient l'extrême inquiétude de la Malade, n'ont nullement embarrassé M. Demours. Dans le même temps qu'il introduisoit le bistouri à l'extrémité externe du diamètre horizontal de la Cornée, il plaça la pointe de son instrument vers l'extrémité interne de ce même diamètre, à environ une ligne de distance de la sclérotique, afin que la pointe du bistouri pût sortir entre celle de l'instrument & cette membrane, de sorte que l'œil fut fixé dans le même instant. La Malade ne fut plus alors la maîtresse de lui faire exécuter aucun mouvement. L'incision de la Cornée a été faite en six secondes avec la plus grande sécurité. La pointe de l'*Ophthalmostat* nous a paru n'avoir pénétré que la moitié de l'épaisseur de la Cornée, & n'a pas causé la plus légère douleur.

Il nous restoit à constater si cette légère piquûre ne seroit suivie d'aucun accident. La tranquillité avec

laquelle Madame la Comtesse de Longueval a passé les neuf jours suivans , nous en a fourni la preuve la plus satisfaisante. La première nuit elle dormit dix heures , & ne se plaignit jamais de la plus légère douleur à l'œil opéré.

Enfin , l'appareil ayant été levé le dixième jour , nous n'aperçumes aucune trace de la légère piquûre faite par cet instrument. A peine même la cicatrice de l'incision faite à la Cornée est-elle sensible ; elle se trouve si près du bord de la sclérotique , qu'il faut examiner l'œil avec attention pour l'apercevoir

Madame la Comtesse de Longueval , qui voit aussi parfaitement de l'œil opéré qu'il soit possible de voir après l'opération de la Cataracte , a désiré que son nom ne soit pas passé sous silence dans ce rapport , & elle nous a paru flattée dans cette occasion de rendre à M. Demours un témoignage public de sa reconnaissance.

Après avoir comparé le nouvel instrument , qui est l'objet de ce Rapport , avec ceux qui ont été imaginés dans la même intention , nous avons reconnu qu'il avoit sur ces derniers une supériorité marquée , surtout en ce qu'il est tenu très-près du point où il agit. En effet , il n'y a que trois lignes de distance entre la pointe qui pique la Cornée & l'extrémité du doigt qui la dirige. Nous croyons que cet instrument rendra l'opération de la cataracte beaucoup plus facile & plus

12 RAPPORT DES COMMISSAIRES.

sûre ; & nous pensons en conséquence que ce nouvel
Ophthalmostat doit mériter à son inventeur des éloges de
 la part de la Compagnie.

Signé, SALLIN, GOUBELLY.

Typis mandetur, Carolus SALLIN, Decanus.

De l'imprimerie de QUILLAU, rue du Fouare. N° 3.

